



Définition Convention collective de l'Animation :

Groupe E – Coefficient. 350

L'emploi implique la responsabilité d'une mission par délégation, requérant une conception des moyens,

Critères de classification : Le salarié peut être responsable de manière permanente d'une équipe. Il définit le programme de travail de l'équipe ou du service et conduit son exécution. Il peut avoir la responsabilité de l'exécution d'un budget de service ou d'équipement. Il peut bénéficier d'une délégation de responsabilité dans la procédure de recrutement. Il peut porter tout ou partie du projet à l'extérieur dans le cadre de ses missions. Son autonomie repose sur une délégation hiérarchique, budgétaire et de représentation sous un contrôle régulier du directeur ou d'un responsable hiérarchique.

Définition Association Rencontre et culture

MISSIONS : Dans le respect du projet et sous l'autorité de la direction, l'assistant.e de direction assiste les membres de la Direction (groupe de pilotage) dans la gestion des équipements socioculturels, Maison de quartier de Villejean et Maison verte. Il organise et coordonne les fonctions supports de l'association afin d'optimiser la gestion de leurs activités.

Administration générale :

- Supervise, organise et coordonne les services administratifs, comptables et logistiques
- Veille au respect des procédures et les fait évoluer
- Suit les dossiers, les relations administratives internes et externes

Gestion sociale

- Assiste et conseille la direction dans la conduite de la gestion du personnel et l'application de la réglementation sociale en intégrant les règles et les procédures du droit du travail.

Gestion comptable et financière

- Supervise la comptabilité générale et analytique, veille aux échéances.
- Réalise des études financières et économiques nécessaires à la bonne gestion de l'association
- Soutien les membres du groupe de pilotage et les animateurs référents dans leur gestion et leurs recherches.

Accueil

- Conduit, organise et développe l'accueil administratif du public.
- Participe aux animations et au fonctionnement général : Réunions d'équipe, permanence d'accueil, cafétéria